MAIRIE DE BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS

RECU EN PREFECTURE
Le 27 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-212500565-20191114-000588810-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : M. Thierry MORTON.

Absents : M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVTY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 66 - Mise en œuvre des ateliers de soutien à la parentalité dans les écoles maternelles (scolarisation à 2 ans) - Demande de subventions par l'Association Antenne Petite Enfance

Délibération n° 2019/005888

66

Mise en œuvre des ateliers de soutien à la parentalité dans les écoles maternelles (scolarisation à 2 ans)

Demande de subventions par l'Association Antenne Petite Enfance

Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI

	Date	Avis
Commission n° 4	28/10/2019	Favorable unanime

La Ville de Besançon est un des acteurs de la politique d'accompagnement à la parentalité aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département du Doubs, de divers partenaires associatifs et avec l'appui du Contrat de Ville (Etat et Grand Besançon Métropole).

Dans la dynamique des préconisations de l'évaluation nationale (« *banaliser les actions dans les lieux naturels ; école, crèche, centre sociaux…* ») tout comme en réponse aux besoins locaux constatés, la Ville de Besançon a fédéré ses partenaires afin de mettre en place des ateliers de soutien à la parentalité au sein de l'école. En accord avec l'Inspection d'Académie du Doubs, il s'agit d'accompagner les parents dans l'étape essentielle qu'est la première scolarisation, à partir de deux ans plus particulièrement.

Les objectifs poursuivis par les ateliers sont de réduire le clivage entre l'environnement familial et l'environnement scolaire et de tisser des liens entre ces 2 univers en accueillant les parents avec les enfants au sein de la classe.

Dans un premier temps, en septembre 2016, cet atelier a été mis en place de manière expérimentale au sein de la classe dédiée à l'accueil des deux-trois ans à l'école maternelle Champagne à Planoise. L'évaluation de cette action a démontré un bilan positif en terme de dialogue entre l'équipe enseignante et les parents ; il a permis une rentrée apaisée pour enfants, professionnels et parents. En regard de ce bilan, il a été décidé de déployer sur l'année scolaire 2017/2018 ces ateliers à deux autres écoles maternelles, Boulloche et Bourgogne en toutes petites sections/petites sections, puis en 2018/2019 aux écoles Cologne, Ile de France et St-Exupéry portant ainsi à 6 le nombre d'établissements concernés.

Concernant l'année scolaire 2019/2020, le dispositif est élargi aux écoles Artois, Dürer et Picardie. Dans la dynamique de la labellisation Cité Educative obtenue à Planoise, et en cohérence avec les travaux du projet éducatif de la Ville de Besançon, l'ensemble des écoles maternelles du réseau d'Education Prioritaire + sont aujourd'hui engagées.

La Ville de Besançon coordonne le dispositif, collecte les recettes des différents co-financeurs (Etat, Département, Caisses d'Allocations Familiales, Grand Besançon Métropole) et finance l'intervention d'un psychologue du service Oreille de l'Association Antenne Petite Enfance en co-animation avec le professeur des écoles de la classe dédiée.

L'association Antenne Petite Enfance sollicite à cette fin une subvention à hauteur de 17 530 € pour 10 ateliers par classe concernée durant l'année scolaire 2019/2020.

En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prélevée à hauteur de 17 530 € sur la ligne 65.64/6574.0093013 CS44000 (Direction Petite Enfance).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 17 530 € à Antenne Petite Enfance pour la mise en œuvre des ateliers de parentalité dans les écoles maternelles.

Mme ZEHAF, élue intéressée, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

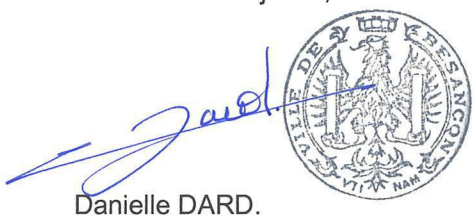

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 1